



PROCES VERBAL SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur GREMILLON, Maire.

Date de la convocation : 10/11/2022

Date d'affichage : 10/11/2022

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19

Présents : 14

Qui ont pris part au vote : 16

Présents : GREMILLON Alain, BERNES Serge, TREMIER Josette, GODEFROY Vincent, BOUZEAU Brigitte, MEDARD Claude, BRABANT Angélique, MENAGER Michel, BARBIER Catherine, CARTEREAU Angeline, DELANGLE Dominique, GRAFFIN Ghislaine, HEUZARD Emilie, LEFEUVRE Thierry.

Absents ayant donné procuration : LEBouc Pauline à GODEFROY Vincent, ROUSSELOT Pierre à MEDARD Claude.

Excusés : BUREAU Denis, FAUTRAT Jennifer, GERBAULT Aurélie.

A été nommé secrétaire : GODEFROY Vincent

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du compte rendu de la séance du 16 novembre 2022
- 2/ Finances : point budgétaire
- 3/ Décision modificative
- 4/ DETR 2023
- 5/ Salle polyvalente : point sur les travaux
- 6/ Acquisition matériel informatique école Pierre de Ronsard
- 7/ Tarif location barnum
- 8/ Terre de jeux 2024 : recrutement d'une stagiaire
- 9/ Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
- 10/ Rapport des commissions municipales
- 11/ Informations diverses et questions orales

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022.

FINANCES : POINT BUDGETAIRE

Serge BERNES, adjoint délégué aux Finances, fait un point sur la situation budgétaire. La section de fonctionnement s'équilibre entre les dépenses et les recettes. L'impact de l'augmentation des coûts des énergies et des produits alimentaires est en cours d'étude. Au niveau de la section d'investissement, il reste essentiellement les dépenses liées à la salle polyvalente.

La commission finances se réunit le 7 décembre.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la consultation pour l'achat de matériel informatique pour l'école les crédits alloués au budget sont insuffisants,

Il convient de modifier les crédits du budget principal comme suit :

Section investissement

Compte	Opération	BP 2022	DM2
2183 matériel informatique		4 500	-850 €
2183 matériel informatique	2202 programme école	2 500	+ 850

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative n°2 conformément à l'exposé ci-dessus

DETR 2023

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2023 les projets susceptibles d'être éligibles sont :

1 – Extension de la maison de santé pluridisciplinaire 277 640 € HT

2 – Eclairage public : création de 4 mats d'éclairage public solaire au niveau de la salle polyvalente et remplacement de l'éclairage du terrain de football par un éclairage led 40 000 € HT

Ces 2 projets ont été déposés dans le cadre du CRTE instruit par la Communauté de Communes le Gesnois Bilurien.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** les projets précités
- **DECIDE** de solliciter le concours de l'Etat
- **ARRETE** les modalités de financement suivantes

Origine des financements	Projet 1 Extension de la MSP		Projet 2 Eclairage public	
Maître d'ouvrage	55 528	20%	8 000	20%
DETR et /ou DSIL	222 112	80%	32 000	80%
TOTAL	277 640	100%	40 000	100%

Le conseil :

- **AUTORISE** M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR, DSIL, DSIL relance et/ou DSIL rénovation énergétique pour l'année 2023
- **ATTESTE** de l'inscription du projet au budget de l'année 2023
- **ATTESTE** de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- **ATTESTE** de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

SALLE POLYVALENTE : POINT SUR LES TRAVAUX

Serge BERNES informe le conseil municipal sur l'avancée des travaux.

- isolation en cours
- faïence posée dans la cuisine et les sanitaires
- ENEDIS commence les travaux de raccordement électrique le 05 décembre
- devis en cours pour l'aménagement des extérieurs

Au niveau du suivi financier du chantier, nous sommes à environ 50% des dépenses. Nous avons débloqué 560 000 € sur l'emprunt prévu de 760 000 €. Les appels de fonds des subventions sont en cours de versement. Dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA, nous serons contraints de contracter un prêt relais pour ne pas affecter notre trésorerie.

ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE PIERRE DE RONSARD

Vincent GODEFROY informe le conseil municipal qu'une dépense de 2 500 € a été inscrite au budget 2022 pour équiper l'école en matériel informatique. Cet équipement est un prérequis dans le cadre du LSU (Livret de Scolarité Unique). Chaque enfant doit être à l'aise sur un ordinateur pour son entrée en 6ème, ou en fin de 6ème.

Lors de la dernière Commission Vie scolaire, les offres de 3 fournisseurs ont été présentées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre de la société CONTY pour équiper l'école en matériel informatique pour un montant de 2 785 € HT
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché.

TARIF LOCATION BARNUM

Vincent GODEFROY informe le conseil municipal que depuis 2015 un chèque de caution de 500€ est censé être demandé pour chaque emprunt du barnum. Pour chaque emprunt, les associations doivent s'acquitter d'un chèque de 80€ pour l'aide d'un agent technique.

La commission Vie associative propose d'annuler le chèque de caution et la location d'un montant de 80 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de retirer du bordereau des tarifs municipaux la location du barnum à effet immédiat.

TERRE DE JEUX 2024 : RECRUTEMENT D'UNE STAGIAIRE

Dans le cadre de l'organisation des animations de Terre de jeux 2024, la candidature de Cassandra Tourneux, étudiante en 3ème année de STAPS mention management, a été retenue en tant que stagiaire non rémunéré.

Un projet d'organisation d'une manifestation le 20 juin 2023 sur le complexe sportif de Montfort le Gesnois est à l'étude avec les écoles de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien qui sont liées au collège de Connerré. Une prochaine réunion est fixée le 23 janvier sur la programmation d'ateliers de découverte du sport. Le projet de Cassandra portera sur un atelier sur le sport adapté.

DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Délégation n°15 – Droit de préemption

- La commune n'a pas préempté sur la vente de la parcelle A 1439 14 rue de la Martinière.

RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission vie scolaire, jeunesse, vie associative et sportive : 08 novembre (CR transmis avec la convocation)
- Le conseil d'école s'est déroulé le 15 novembre 2022
- Commission aménagement : réunion le 10 janvier

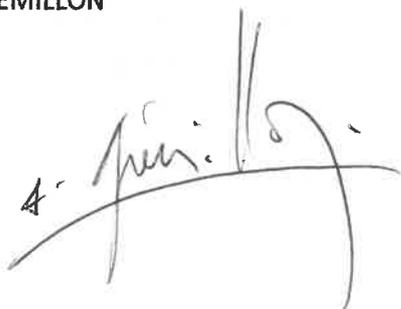
INFORMATIONS DIVERSES

- Cérémonie régionale Villes et Villages Fleuris le 29 novembre à Saigné l'Evêque
- Collecte nationale de la Banque Alimentaire au Super U le 26 novembre : 235 kg ont été collectés.
- Repas des aînés le 3 décembre 2022
- La cérémonie des Vœux est fixée au 20 janvier à 19h
- Prochain conseil municipal le 13 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Maire

Alain GREMILLON



Le secrétaire de séance

Vincent GODEFROY

